



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des Territoires et de la Mer
des Bouches-du-Rhône**

Service de l'Agriculture et de la Forêt
Affaire suivie par : Pierre-Adrien SALMAND

Marseille, le **04 MARS 2024**

ddtm-cdpenaf@bouches-du-rhone.gouv.fr

Avis CDPENAF du 21 février 2024 – Modification simplifiée n°1 Noves

Monsieur le maire,

Vous avez saisi la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) afin d'examiner le projet de modification simplifiée n°1 du Plan local d'urbanisme de la commune de Noves.

Après délibération lors de la séance du 21 février 2024, les membres de la commission ont exprimé un **avis favorable**.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Monsieur le Maire de Noves
4 Place Jean Jaurès
13550 Noves
Service urbanisme

Pour le Préfet
La Secrétaire Générale Adjointe

Marie-Pervenche PLAZA